



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**education.gouv.fr**

Accueil > Article > Accueil et scolarisation des enfants Ukrainiens

# ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS UKRAINIENS

A la suite de l'attaque menée par la Russie contre l'Ukraine depuis le 24 février, l'éducation nationale met en place des mesures pour l'accueil des élèves en provenance d'Ukraine.

“

Bienvenue aux élèves ukrainiens : les personnels de l'éducation nationale sont pleinement mobilisés pour garantir une scolarisation rapide et dans des conditions les plus normales possibles pour les élèves en provenance d'Ukraine et réfugiés ukrainiens. ■■



## Ressortissants ukrainiens

Ви громадянин України та прибуваєте у Францію?

Перегляньте важливу інформацію тут

- [Télécharger le livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine / ВІТАЛЬНИЙ БУКЛЕТ ДЛЯ ПЕРЕМІЩЕННИХ ОСІБ З УКРАЇНИ У ФРАНЦІ](#)
- [Télécharger le document de présentation du système éducatif français édité par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports / завантажити презентаційний документ французької системи освіти, опублікований Міністерством національної освіти, молоді та спорту](#)

## ACCUEILLIR LES ÉLÈVES EN PROVENANCE D'UKRAINE ET RÉFUGIÉS UKRAINIENS

### Garantir l'accès à l'instruction

Les articles L.111-1 et L.114-1 du code de l'éducation garantissent l'accès à l'instruction à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans et de l'obligation de formation pour les enfants de 16 à 18 ans présents sur le territoire national. Ainsi tout élève nouvellement arrivé en France doit être scolarisé quelle que soit sa nationalité ou sa situation personnelle.

# 9 637

élèves ukrainiens accueillis au 8 avril en écoles, collèges, lycées depuis le 24 février 2022

[Consulter les points de situation : accueil des enfants ukrainiens à l'Ecole](#)

## Correspondance des niveaux d'enseignement français et ukrainiens

- L'école primaire en Ukraine est organisée en 4 grades correspondant aux classes de CP, CE1, CE2 et CM1 du système français.
- Le secondaire est composé des grades 5 à 9 correspondant aux classes du CM2 à la troisième.
- Le secondaire supérieur est composé des grades 10 et 11 correspondant aux classes de seconde et de première.
- Pour la formation professionnelle, des enseignements spécifiques sont proposés à l'issue du grade 9.

[Accueil des élèves ukrainiens : lettre des ministres français et ukrainien de l'éducation / Прийом українських студентів: лист міністрів освіти Франції та України](#)

## SCOLARISATION, SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, AIDES FINANCIÈRES : À QUI S'ADRESSER ?

Aller à l'école est un droit pour tous les enfants français et étrangers qui vivent ou arrivent en France. En France, **l'école publique est gratuite et l'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons âgés de 3 à 16 ans**. Tout jeune de 16 à 18 ans sans école, ni formation, ni emploi est accompagné pour trouver des solutions de retour à l'école ou d'accès à la qualification ou à l'emploi.

### Scolarisation et inscription

#### Votre enfant a entre 3 et 10 ans ?

Pour inscrire votre enfant à l'école s'il est âgé de 3 à 10 ans, les démarches sont à

effectuer auprès de la mairie de votre lieu d'hébergement.

## Votre enfant a entre 11 et 18 ans ?

Si votre enfant a entre 11 et 18 ans, vous pouvez vous rapprocher soit directement du collège ou du lycée le plus proche de votre lieu d'hébergement, soit auprès des services de l'éducation nationale dans le département de votre lieu d'hébergement (DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale).

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, qui n'étaient pas ou ne souhaitent pas être scolarisés, les DSDEN vous accompagneront également afin de trouver un emploi ou une formation professionnelle.

## Soutien à l'apprentissage du français

### Accompagnement des élèves

**La maîtrise du français constitue un enjeu déterminant pour la réussite des élèves allophones.**

Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) permettent aux élèves concernés d'être inscrits dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé en français langue seconde, en fonction de leurs besoins et de leurs acquis linguistiques et langagiers.

A titre complémentaire, le CNED met à disposition, sa formation "Français langue étrangère" qui peut être mobilisée, y compris sur temps scolaire, pour les élèves des collèges et des lycées qui disposent de premières notions de français, l'inscription est gérée au niveau académique. Ce temps d'apprentissage en autonomie est sollicité par le professeur intervenant en UPE2A au regard des besoins et des compétences de chacun de ses élèves. Il accompagne les élèves dans le choix des modules proposés dans le catalogue du CNED.

### Accompagnement des parents d'élèves

L'opération "**Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants**", menée en partenariat avec la direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (ministère de l'Intérieur), est développée dans les territoires où les arrivants non

francophones sont les plus nombreux, et significativement en éducation prioritaire, **pour aider les parents dans l'acquisition de la langue française, la connaissance des valeurs de la République et la compréhension du fonctionnement et des attentes de l'École.**

[En savoir plus sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés](#)

## Aides financières

Pour connaître les aides mobilisables au bénéfice des élèves, nous vous invitons à vous rapprocher du directeur d'école ou du chef de l'établissement dans lequel votre enfant est scolarisé.

## INFORMATIONS PRATIQUES : LES CONTACTS EN ACADEMIE POUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES

Choisir une académie ▼

OK



© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2020

N° vert national : 08 00 00 55 16  
Du lundi au vendredi de 9h -16h30

## ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS ACCUEILLANT DES ÉLÈVES ARRIVANT D'UKRAINE

## Accueillir des élèves arrivant d'Ukraine

Les professeurs qui accueillent ou vont accueillir des enfants ou des adolescents arrivant d'Ukraine peuvent suivre le parcours de formation Magistère dont les principales vidéos sont en accès libre sur Eduscol. Il peuvent aussi consulter un document en téléchargement sur Eduscol exposant des références et des principes pour la prise en charge de ces élèves.

Télécharger la fiche "Accompagnement des enseignants accueillant des élèves arrivant d'Ukraine"

Accueillir des enfants arrivant d'Ukraine ou d'autres zones de guerre : un parcours Magistère pour accompagner les équipes et les personnels

## Maintenir la continuité des apprentissages en ukrainien

En complément des cours dispensés par les professeurs français, des ressources proposées par le ministère de l'Éducation et de la Science ukrainien sont mis à disposition des professeurs pour permettre aux élèves souhaitant conserver un lien avec leur langue, leur culture et le système scolaire ukrainien de bénéficier d'une continuité des apprentissages dans leur langue maternelle.

[Ressources pour tous les niveaux \(grades 1 à 11\)](#)

[Education and support for Ukrainian refugees : articles and resources to support the integration of young Ukrainian refugees into the education systems of EU Member States and Erasmus+ countries.](#)

## **Vous êtes professeur ukrainien ?**

Si vous êtes professeur pour le ministère de l'éducation nationale ukrainien, dans le premier ou dans le second degré, ou que vous justifiez d'un titre ou d'un diplôme sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat et que vous souhaitez exercer des fonctions dans les établissements scolaires, vous pouvez contacter l'académie de votre lieu d'hébergement.

## **Ви український учитель ?**

Якщо ви викладач закладів Міністерства національної освіти України першого чи другого ступеня, або маєте звання чи диплом, що підтверджує принаймні два роки навчання після здобуття ступеня бакалавра (повної середньої освіти), і бажаєте працювати у школах, ви можете звернутися до управління народної освіти (академії) за місцем проживання.

## **ACTIONS DE SOLIDARITÉ**

Les élèves arrivés d'Ukraine peuvent bénéficier d'actions de solidarité en fonction de leur situation.

Les écoles et établissements qui souhaitent mettre en place des actions de solidarité peuvent contacter les associations agréées et impliquées au profit de l'Ukraine, notamment les associations pour lesquelles existe une convention au niveau national : la Croix-Rouge, Amnesty international France-AIF, le Secours populaire français ou Action contre la faim, etc.

### **Je m'engage pour l'Ukraine**

Plateforme officielle pour aider les personnes déplacées et réfugiées en France

### **Je veux aider**

Devenez bénévole et trouvez des missions de bénévolat

[Consulter la liste des associations agréées par l'éducation nationale](#)

Mise à jour : avril 2022

## ÉVOQUER LA CRISE UKRAINIENNE AVEC LES ÉLÈVES

La guerre en Ukraine et ses répercussions internationales peuvent susciter des questions de la part des élèves. Les ressources proposées sur le site Eduscol permettent d'éclairer divers aspects de cette crise devenue un conflit militaire, à différentes échelles de temps. Elles peuvent servir aux professeurs de support pour échanger avec les élèves, afin de les aider à mieux en comprendre les enjeux géopolitiques, économiques, culturels et humains.

[Consulter les ressources](#)

## UN PLAN D'ACTION EUROPÉEN COORDONNÉ POUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES UKRAINIENS

Les ministres européens de l'éducation, réunis mercredi 16 mars 2022, ont décidé de la mise en place d'une "task force" pour mettre en place une aide concrète aux enfants ukrainiens et coordonner l'accueil des élèves ukrainiens.

[En savoir plus](#)

---

© Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports